

Des professeurs «en danger» dans un collège des Yvelines après avoir présenté en cours une œuvre d'art du XVIIe siècle

Par Margaux d'Adhémar

Publié il y a 9 minutes,

Mis à jour à l'instant



L'œuvre présentée en cours par le professeur de français. Il s'agit de «Diane et Actéon», un tableau réalisé au XVIIe siècle par le peintre maniériste italien Giuseppe Cesari, dit le «Cavalier d'Arpin». *Wikipédia*

Des enseignants du collège Jacques-Cartier ont exercé leur droit de retrait après qu'un professeur de français a été agressé verbalement par des élèves. Le miniprout de l'Éducation nationale se rendra sur place cet après-midi.

Ce lundi 11 décembre, plusieurs professeurs du collège Jacques-Cartier à Issou, dans les Yvelines, ont exercé leur droit de retrait. Ils assurent se sentir «*en danger*» après qu'une enseignante de français a montré à sa classe une œuvre d'art présentant cinq femmes nues. D'après nos informations, les cours ont été suspendus ce lundi et le miniprout de l'Éducation nationale, Gabriel Proutal, est attendu sur place, accompagné du sous-préfet, cet après-midi à 14h00.

«Propos racistes»

Les faits se sont déroulés le jeudi 7 décembre. Pour mieux appréhender un texte étudié en cours, le professeur de français a présenté à ses élèves de 6^e le «*Diane et Actéon*» du peintre maniériste italien Giuseppe Cesari. L'œuvre illustre un passage des *Métamorphoses* d'Ovide. On y voit Actéon puni d'avoir surpris Diane et ses nymphes nues : la déesse chaste qui châtie tous les hommes tentant de la séduire transforme Actéon en cerf.

Les élèves se sont alors révoltés, assurant être «*choqués*» par la vision de ces cinq femmes en tenue d'Ève, nous rapporte une source bien informée. Ils auraient également accusé leur professeur de racisme, estimant qu'il s'agissait d'une provocation de la part de l'enseignante qui aurait voulu viser ses élèves de confession musulmane en leur montrant des femmes nues.

Juste après ce cours, les élèves ont assisté à une «*heure de vie de classe*» durant laquelle les problèmes liés à la vie scolaire sont abordés. Plusieurs collégiens ont alors élevé la voix en rapportant à leur professeur principal qu'ils avaient été scandalisés par ce tableau présenté en cours de français et que le professeur concerné aurait tenu «*des propos racistes*», nous rapporte cette même source.

Vendredi après-midi, selon nos informations, le principal du collège a également reçu un courrier d'un parent d'élève où le père de famille se disait révolté par le fait que le professeur de français aurait, durant ce cours, «*empêché son fils de s'exprimer*». D'autres parents d'élèves auraient «*repris ces propos diffamatoires*» exprimés par les collégiens, rapporte une source proche du dossier.

«Un climat tendu depuis la rentrée»

Le professeur a déposé plainte pour «diffamation» et a réclamé une protection fonctionnelle, a indiqué au *Figaro* le rectorat de Versailles. Des membres de la direction académique se trouvent actuellement sur place afin de rencontrer l'équipe pédagogique.

«*Des renforts ont été envoyés afin de solidifier les effectifs de la vie scolaire*», nous précise le rectorat. «*Le climat au sein de ce collège est tendu depuis le début de l'année, notamment du fait de parents d'élèves qui remettent systématiquement en cause le contenu des cours et les punitions*», poursuit le rectorat, ajoutant que, depuis la rentrée, l'établissement a relevé «*une quinzaine de faits*» ayant donné lieu à «*plusieurs plaintes déposées par des professeurs*».

Concernant la dimension religieuse qui aurait pu provoquer chez les élèves ces réactions, «*rien n'a été établi à ce stade*», note auprès du *Figaro* la secrétaire générale du Syndicat National des Enseignements de Second Degré (SNES-FSU) Sophie Vénétitay, qui déplore une «*situation très dégradée*» au sein de l'établissement. Le rectorat souligne de son côté que «*si des élèves de confession musulmane étaient bien présents dans la classe au moment des faits,*

il n'a pas encore été établi que ce sont précisément eux qui ont tenu ces propos. Dans tous les cas, que ces élèves soient de confession musulmane ou pas, cela reste des propos diffamatoires».

«L'équipe pédagogique a appelé à l'aide car, s'ils sont soutenus par le chef de l'établissement, ils n'ont en revanche eu aucun retour du côté du rectorat durant plusieurs mois. Il y a un sentiment de ras-le-bol, de rejet et d'abandon», poursuit Sophie Vénétitay.

Une plainte ayant été déposée, une enquête pourrait être prochainement ouverte et les élèves concernés sont exposés à des sanctions. Le rectorat n'exclut par ailleurs pas qu'une enquête interne soit également ouverte.

La rédaction vous conseille

- **Isère: une école musulmane veut porter plainte contre Blanquer pour diffamation**
- **Un professeur témoigne de son calvaire après avoir été accusé à tort par des élèves**
- **Dans l'Eure, des petits caïds sèment le trouble dans une classe de CP et CE1**

Sujets

